

LE RAPPORT DENTISTES/POPULATION ET LE VOISINAGE GÉOGRAPHIQUE

Par Alain SAUCIER* et Jean-Marc BRODEUR**

En général, l'état de l'offre de services dentaires d'une région donnée se traduit par le rapport dentistes/population. Cet indice, comme la plupart des indicateurs, possède certains avantages et quelques inconvénients que nous présenterons brièvement en guise d'introduction. Nous proposons, dans cette note, une méthode permettant de considérer l'offre de services d'une région donnée en fonction des rapports dentistes/population des régions avoisinantes.

Le rapport dentistes/population comme indicateur d'offres de services

Le rapport dentistes/population a l'avantage d'être facilement disponible et il permet une évaluation rapide de l'offre de services dentaires. Par exemple, la province de Québec a vu son rapport passer de 2,75 pour 10 000 habitants, en 1956, à 2,55 pour 10 000, en 1961, pour finalement atteindre 3,12 dentistes pour 10 000 habitants en 1976. La détérioration de l'offre de services, observée à la fin des années 1950, est principalement due au fait que le nombre de dentistes s'accroissait moins rapidement que la population totale. Même si, pour l'ensemble du Québec, nous prévoyons dépasser la norme acceptable de 4,55 dentistes pour 10 000 habitants vers 1990, il n'en demeure pas moins que certaines régions de la province continueront à subir une pénurie de dentistes.

Cette brève description nous a permis de donner une idée assez juste de la situation de l'offre de services dentaires au Québec grâce à un seul indice, le rapport dentistes/population. Cependant, ce rapport comporte quelques faiblesses, car il ne tient aucun compte de:

- la composition de la population des dentistes selon l'expérience ou la spécialité;
- la productivité différente selon la région ou l'époque⁽¹⁾;

* Département d'administration de la santé et Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, H3C 3J7.

** Département d'administration de la santé, Université de Montréal.

(1) La productivité pouvant être estimée par des indices tels le nombre d'actes posés par habitant ou le nombre d'actes posés par individu ayant visité le dentiste.